

ATTESTATION DE CONFORMITE

A LA MARQUE BIO SOLIDAIRE

FILIERES BLEUET ET LAVANDIN GROSSO



La société **FYTOSAN**, après contrôle du respect du référentiel "BIO SOLIDAIRE" par la société Ecocert SA dûment mandatée, est autorisée à faire référence à la marque "BIO SOLIDAIRE" en apposant son logo sur tout emballage, catalogue, documents d'informations et publicitaires, dans le respect de la charte graphique (couleur, taille, ...) qui lui a été fournie.

Cette attestation s'applique pour les produits ci-dessous :


Produit	% Bio Solidaire	% Bio Equitable	% Bio Solidaire+Bio Equitable	Type d'utilisation de la marque Bio Solidaire
Parties aériennes fleuries de Bleuet biologique (Centaurea cyanus)	100	0	100	Sans mention de filière
Hydrolat de bleuet avec conserveurs NFC (Nouvelle Formule Conservateurs » (HYD30034)	99,45	0	99,45	Sans mention de filière
Hydrolat de bleuet conservé au géogard 221	99,4	0	99,4	Sans mention de filière
Huile essentielle de Lavandin grosso biologique	100	0	100	Sans mention de filière

Fin de validité de la présente attestation : 31.12.2011

Fait à Valence, le 7 novembre 2011.

L'Association "BIO PARTENAIRE",
Représentée par **Monsieur Didier PERREOL, Président**

Le Président



D. PERRÉOL

ASSOCIATION BIO PARTENAIRE
Ineed Rovaltain TGV - 1 rue Marc SEGUIN
BP 11 114 Alixan - 26958 Valence Cedex 9
Tél +33 (0)4 75 61 94 43 - www.biopartenaire.com